

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-776629

145699



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

08731

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MEKKAOUI

MARIA

Date de naissance :

LS 10 8 / 66

Adresse :

9 Lot Al Manar

CASABLANCA

Tél. 0661162263

Total des frais engagés :

200,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél. : 05 22 49 26 43

Cachet du médecin :

Date de consultation :

08/11/22
MEKKAOUI Maria

Age:

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

bilam

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

H ACCUEIL
18 JAN 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 08/11/2023

l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du M. attestant le Paiement des A.
08/11/2005				1529 111613417
11/11/2005				ORTHOPÉDIQUE TRAUMATOLOGIQUE Bourgogne & Casablanca 05/12/2005
22/11/2005				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

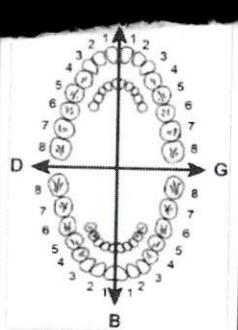
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire médical de Casablanca Au Dr. Lalla Suelma Rés. Lalla Abdallah Tel: 0522 210255 Fax: 0522 203525	01/12/2005	B150	2000

AUXILIAIRES MEDICAUX

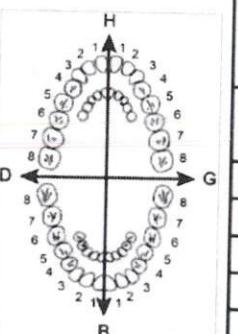
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR OUASSIF ANISS

دكتور وصيف أنيس

**CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTÉ**

**طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصيل
طب تقويم العظام والمفاصيل العمود الفقري
خبير قضائي**

08 / 12 / 2022

M E K K A O V I M A R I A

E C B U

Labo ration de d'anali ses
Médi calles du Phare
Rés. Lalla Kheireddine Casablanca
Tél: 0522 203238 Fax: 0522 203286
Av. Dr. Nasser Sifri Casablanca

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159, Boulevard Bourgogne - Casablanca
Télé : 05 22 49 26 43
Cachet et signature du médecin

**159, BOULEVARD BOURGOGNE, RÉSIDENCE SHWAN REZ-DE-CHAUSSÉE APT. N°18, CASABLANCA
TÉLÉPHONE : 05 22 49 26 43
www.drouassifaniss.com**

PATENTE : 35 60 25 91

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 9 décembre 2022

Mme MEKKAOUI MARIA

FACTURE N°	4769
------------	------

Analyses :

ECBU -----	B	150
------------	---	-----

TOTAL DOSSIER	200,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

Laboratoire d'analyses
médicales du Phare
Av. Dr Med Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj Casablanca
Tél : 0522 203236 Fax : 0522 203286

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris-Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker-Paris

Prélèvement effectué le : 09/12/22
Edition du : 12/12/22

Mme MEKKAOUI MARIA
Né (e) le : 25/08/1966
Référence : 22L99

Antibiogramme

Lecture et interprétation des phénotypes de résistance selon les règles d'expertise du CA-SFM

Nature du prélèvement ----- : Urines
Bactérie étudiée -----: Escherichia coli

Amoxicilline (Amoxil) ----- :	Résistant
Amox + ac. clavulanique (Augmentin) ---:	Sensible
Ticarcilline -----:	Résistant
Mécillinam* (Selexid) -----:	Sensible
Céfadroxil (Biodroxil, Premocefal) -----:	Résistant
Céfuroxime (Zinnat, Kefandol) -----:	Sensible
Céfixime (Oroken) -----:	Sensible
Ceftriaxone (Rocéphine) -----:	Sensible
Imipenème (Tienam) -----:	Sensible
Gentamycine (Gentalline) -----:	Sensible
Acide nalidixique** (Nalixine) -----:	Sensible
Ofloxacine** (Oflocet, Uroflox) -----:	Sensible
Ciprofloxacine** (Ciproxine, Sepcen) ---:	Sensible
Fosfomycine-trométamol (Monuril) -----:	Sensible
Nitrofurantoïne (Furadantine) -----:	Sensible
Nitroxoline (Nibiol) -----:	Résistant
Cotrimoxazole (Bactrim) ----- :	Sensible

* Antibiotique recommandé dans le traitement des cystites aigues simples à bandelette urinaire positive et des cystites aigues à risque de complication lorsque la souche isolée y est sensible. (SPILF, 2017).

** Les quinolones sont contre indiquées en cas de grossesse et chez les enfants de moins de 15 ans.

LABORATOIRE DU PHARE
Dr Kaoutar MOUMILE
Biologie Médicale
Av. M Sijelmassi Rés. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tel: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Page 2/2

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med Sijelmassi, RDC. Bourgogne. Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM: 06 97 50 56 72 - Fax: 05 22 20 32 86

Email: contact@laboratoireduphare.ma - Site web: www.laboratoireduphare.ma

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris-Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker-Paris

Prélèvement effectué le : 09/12/22
Edition du : 12/12/22

Mme MEKKAOUI MARIA
Né (e) le : 25/08/1966
Référence : 22L99

Examen cytobactériologique des urines

Recherches effectuées selon les exigences réglementaires et normatives

Modalité de recueil ----- : Prélèvement apporté au laboratoire
Traitement antibiotique ----- : Absence d'antibiothérapie

Leucocytes ----- : <10000 /ml < 10000

Hématies ----- : <10000 /ml < 10000

Cellules épithéliales ----- : Rares

Cristaux ----- : Absence

Cylindres ----- : Absence

EXAMEN DIRECT

Bacilles à Gram négatif

CULTURE SUR MILIEUX SPECIAUX

Numération des germes ----- : > 10 000 UFC/ml

Identification du germe ----- : Escherichia coli

Bactériurie sans leucocyturie

Infection urinaire débutante ? Contamination au moment du recueil?

A confronter avec les signes cliniques.

LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar MOUMILE
Biologiste Médicale
Av. M. Sijelmassi, N°s. Lalla Khadouj
Casablanca
Tel: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Page 1/2